

Paris, le 31 mai 2011

## **L'AFD accorde une subvention de 150 000 € en faveur de la formation professionnelle en Afrique**

### **Commission Education/Formation du CIAN – Projet de « Renforcement des compétences techniques en Afrique à travers une meilleure adéquation emploi/formation »**

Animée par Didier Acouetey, Pdg du cabinet de recrutement AfricSearch, la Commission Education/Formation du CIAN a lancé en 2009 un vaste projet de renforcement des compétences techniques dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest francophone à travers une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins des entreprises.

Actuellement dans sa phase 2 de recensement et d'évaluation des bonnes formations en Afrique (la phase 1 ayant consisté à inventorier les besoins des entreprises par métiers et secteurs), le projet a reçu l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) avec une subvention de 150 000 € octroyée par le Conseil d'Administration du 26 mai 2011.

Ce projet, auquel le Ministère chargé du développement solidaire avait déjà attribué en juin 2009 un soutien de 65 000 €, vise à faire connaître auprès des entreprises le potentiel de formation de l'Afrique francophone afin de palier certaines carences de compétences et limiter l'exode des jeunes diplômés africains qui après une formation à l'étranger répugnent en majorité à revenir en Afrique.

Le CIAN, association loi 1901, est une organisation patronale privée française rassemblant les entreprises investies en Afrique. A travers leurs 1000 établissements et 80 000 collaborateurs sur place, ses membres réalisent un chiffre d'affaires global de 40 milliards d'euros, soit plus de 75% de l'activité des sociétés françaises opérant en Afrique.

Le CIAN est fondé à promouvoir et défendre leurs intérêts sur le continent africain en favorisant le partage d'expérience au sein de Commissions, en apportant conseil et appui via un réseau influent ainsi qu'en intervenant, pour eux, auprès des décideurs publics et privés, français et étrangers. Il propose ainsi des solutions pragmatiques aux difficultés liées à leurs activités.

Le CIAN les incite, dans le cadre des leurs responsabilités sociétales, à œuvrer pour un développement durable de l'Afrique (adhésion à la Charte du CIAN sur le développement durable et à sa Déclaration sur la prévention de la corruption).

**Contact presse** : Alix Camus, Tél. 01 45 62 55 76, Email. [alix\\_camus@cian.asso.fr](mailto:alix_camus@cian.asso.fr)